

Chapitre 1

HISTORIQUE



CHAPITRE 1

HISTORIQUE

Définition du terme « Rimouski-Neigette »

Le nom « Rimouski » provient d'un mot amérindien signifiant « terre de l'original », tandis que l'adjonction du mot « Neigette », du nom d'un canton du Haut-Pays, rappelle que la MRC comprend aussi un vaste territoire rural à vocation agricole, forestière et touristique.

1.1 DE LA NATURE AUX GENS¹

Située dans la région du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Rimouski-Neigette est constituée par les basses terres qui bordent l'estuaire de Saint-Fabien à Pointe-au-Père et les plateaux appalachiens d'Esprit-Saint à Saint-Marcellin. Jusqu'à la fin du 17^e siècle, la contrée est fréquentée par les Amérindiens. Au Bic, à Rimouski, à Rimouski-Est, à Saint-Fabien et à La Trinité-des-Monts les archéologues ont mis à jour quarante siècles d'héritages oubliés témoignant d'activités reliées à la pratique de la pêche, de la chasse et de la cueillette de ces tribus semi-sédentaires qui vivaient l'hiver dans les régions du Maine et du Nouveau-Brunswick et l'été se transportaient le long des rives du Saint-Laurent. Notre région constituait donc un milieu de vie pour l'être humain bien avant l'arrivée des Européens.

Les premiers grands explorateurs français, Jacques Cartier et Samuel de Champlain laissent des descriptions qui témoignent de certaines caractéristiques du milieu : les pics escarpés, l'île Saint-Barnabé et la qualité des baies. C'est en 1675 que la seigneurie du Bic est concédée, suit celle de Rimouski en 1688 et celle de Lessard (Pointe-au-Père et Saint-Anaclet-de-Lessard) en 1696. On n'y observe aucun établissement stable jusqu'à l'arrivée à Rimouski du second seigneur René Lepage en 1694. Il faut attendre en 1712 pour voir la construction d'une première chapelle missionnaire. À la fin du régime français, la population globale est évaluée à 72 habitants.

1.2 UNE SOCIÉTÉ EN ÉMERGENCE

C'est surtout au cours du 19^e siècle que le peuplement devient plus significatif. Cette poussée se traduit dans le bilan démographique. Sur le territoire de la MRC, on compte encore moins de 400 habitants en 1829 et au recensement de 1881, il y en avait 11,169. Ce taux de croissance de la population et la diversification des pratiques économiques sont assez importants pour justifier la création de plusieurs paroisses. L'agriculture se

¹ Texte tiré de la *Politique culturelle de la MRC de Rimouski-Neigette* rédigé par M. Jacques Lemay, historien et professeur à l'Université du Québec à Rimouski.

Historique

développe, les défricheurs occupent de plus en plus les basses terres et chaque village côtier dispose alors d'un quai pour l'accostage des goélettes.

À partir de 1873, le passage du chemin de fer Intercolonial donne une nouvelle impulsion aux activités commerciales et entraîne bientôt les agriculteurs à se spécialiser dans l'industrie laitière. Au cours de cette période, la population vit aussi de l'exploitation forestière qui prend alors de plus en plus d'importance. Celle-ci fournit aux habitants de l'emploi saisonnier en morte-saison et contribue à l'extension des défrichements jusqu'aux contreforts des Appalaches. Le commerce du bois avec la Grande-Bretagne et les États-Unis stimule l'industrie de sciage. William Price érige des moulins à scie aux embouchures des rivières Rimouski en 1831 et du Bic en 1845, d'où le bois est ensuite expédié par bateau à l'étranger.

Dans ce contexte, Rimouski passe de village au statut de ville en 1869; l'implantation du palais de justice en 1862, l'érection d'un siège épiscopal à Rimouski en 1867 et la création du séminaire en 1871 sont d'ailleurs les symboles de cette mutation. Au cours de la période 1880-1930, la population du territoire double, en passant à plus de 20 000 habitants. La colonisation s'effectue spontanément par le débordement des populations de l'aire seigneuriale vers les cantons non encore défrichés des plateaux appalachiens. La grande industrie forestière et le commerce du bois sont en partie responsables de cette nouvelle extension démographique vers le Haut-Pays qui se parsème de défrichements plus restreints et de villages agroforestiers.

Autre manifestation de cette appropriation du territoire est l'acquisition de grandes « limites à bois » faite par la compagnie Price Brothers au tournant du siècle, pour ravitailler la gigantesque scierie qu'elle érige en 1899 à l'embouchure de la rivière Rimouski. Cette compagnie se lance aussi à l'assaut d'immenses forêts de conifères en exploitant pas moins d'une vingtaine de chantiers. Ces anciennes concessions expliquent encore aujourd'hui la présence de vastes territoires non organisés qui appartiennent au paysage de la MRC. En fait, le déploiement de l'industrie forestière sur tout le territoire exige une abondante et habile main-d'œuvre : bûcherons, travailleurs, journaliers dans les moulins à sciage et souvent mêmes agriculteurs qui s'affairent de façon saisonnière à la coupe, à la drave, à la transformation en usine puis à l'expédition du bois.

De manière générale, le monde agricole y trouve également son compte puisqu'il dispose, avec les chantiers, d'un nouveau marché local dont l'importance n'est pas négligeable.

1.3 DE LA COLONISATION À L'URBANISATION

La grande dépression qui s'abat sur l'Amérique à partir de 1929 fit sentir ici également ses effets dévastateurs. Faute de commandes, plusieurs scieries cessent presque toute activité, tandis que les agriculteurs assistent impuissants à la dégringolade des prix de leurs productions. Très vite le retour à la terre s'impose comme une panacée. Les plans gouvernementaux offrent la colonisation comme un remède au chômage qui apparaît à ce moment dans plusieurs villages et la conquête des terres moins fertiles et plus difficiles d'accès redonne un peu d'espoir.

Historique

C'est au cours de cette période que les limites du territoire habité de la MRC connaissent leur extension extrême et que naissent les colonies d'Esprit-Saint, de La Trinité-des-Monts et de Saint-Eugène-de-Ladrière. En mai 1950, le feu rase l'importante usine de sciage des Price Brothers d'où part la conflagration qui embrase en peu de temps une grande partie de la ville de Rimouski. Cette entreprise ne fut jamais reconstruite. Toute la région se retrouve dans l'attente d'autres activités de croissance. Ce sera l'émergence de la région voisine, la Côte-Nord, qui donnera un nouveau souffle à son économie. La Côte-Nord connaît alors un développement spectaculaire dans les secteurs forestiers, de l'hydroélectricité et des mines.

C'est une occasion rêvée pour les brasseurs d'affaires d'ici qui se bâtissent de véritables empires dans les domaines de la communication, du transport, du commerce en gros et de la construction, tandis que la main-d'œuvre y trouve pour un temps des emplois bien rémunérés. Toute cette effervescence n'offre pas que des impacts positifs, car d'une part les hautes terres connaissent de véritables saignées produites par l'exode des travailleurs et d'autre part, par ricochet, on assiste à une concentration géographique de la population des basses terres sur la franche côtière. Avantagée par sa situation géographique, Rimouski affermit son rôle de ville de service. Les interventions de l'État, à l'époque de la Révolution tranquille, la confirment comme siège des administrations gouvernementales et centre d'éducation supérieure.

L'établissement des succursales des grandes chaînes commerciales et d'affaires élargit sa zone d'influence sur les régions voisines : la Gaspésie et la Côte-Nord. L'extension de ce bassin d'emplois profite également aux agglomérations limitrophes comme Saint-Anaclet-de-Lessard et les anciennes municipalités du Bic, de Pointe-au-Père et de Rimouski-Est qui connaissent un accroissement important de leur population. On assiste alors à une sorte de « banlieusardisation » du secteur qui rassemble aujourd'hui près de 85 % de la population de la MRC.